



Dégat des eaux depuis 1 an

Par **ASTARTE**, le **29/03/2018** à **15:50**

Bonjour

Locataires dans une maison individuelle, nous avons eu un dégat des eaux (infiltration par la façade). La tapisserie de notre chambre est toute moisie. Nous l'avons déclaré auprès de notre assurance qui n'intervient que si la cause est réparée et la société de gestion de la location ne fait rien depuis plus d'1 an et ne repond pas à nos courriers recommandés. Non seulement dormir dans cette chambre est pénible a tout égard mais on s'inquiete pour notre caution lors de l'état des lieux de sortie. N'y a t-il pas une obligation de remettre en état ou de fournir un logement décent?

Merci de votre aide